Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 102 (1957)
Heft: 6

Artikel: L'armée suisse : ses fondements-son état présent-ses besoins
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342820

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à l'intérieur d'un jardin clôturé sans l'assentiment du propriétaire.

Le cdt. de cp.
(sig.)

Distribution :

pour exécution :
— chefs de sct.
— sgtm.
— fourrier

pour orientation :
— cdt. cp. fus. ld. . . .
— cdt. cp. EM (pour les chars et les radios)
— cdt. bttr. X, à l'intention du Plt. Monnier

pour information :
— cdt. bat. . . .

Major A. Willi

L'armée suisse

Ses fondements — Son état présent — Ses besoins

Le « *Verein zur Förderung des Wehrwillens und der Wehrwissenschaft* », qui a son siège à Zurich, vient de manifester son existence et son activité par une œuvre aussi remarquable qu'opportune, ce dont témoignent les titres des onze livraisons que nous avons sous les yeux et que voici :

1. Documents sur le développement de l'armée suisse. (C'est une introduction par laquelle le président de la Société susmentionnée, Albert Zueblin, expose le but de l'ouvrage et où l'on trouve, avec la liste d'une trentaine de collaborateurs, la table des matières).

2. Fondements de notre système défensif.
3. Les armes atomiques. Leur technique. Mesures de réaction prises par les armées étrangères contre la guerre atomique.
4. Emploi des armes atomiques.
5. Le développement de l'infanterie.
6. Notre artillerie et la guerre atomique.
7. Chars et défense antichars.
8. Aviation et défense contre avions.
9. L'armée suisse dans une guerre future.
10. Les troupes techniques.
11. Le poids d'une armée moderne serait-il trop lourd ?

D'autres livraisons sont prévues, notamment concernant la protection civile.

L'ouvrage, de grand format, est soigneusement présenté. Chaque livraison, par la numérotation de ses pages, comporte une adjonction ultérieure. D'abondantes illustrations facilitent la lecture d'un texte écrit, avec un louable souci de clarté, en vue de renseigner l'opinion publique sur l'organisation actuelle de la défense nationale, sur les dangers militaires qui menacent la Suisse, sur les moyens dont dispose notre armée pour y faire face et enfin sur ceux dont elle aurait encore besoin.

* * *

Certes, depuis l'époque des contingents cantonaux, venus au cours du XIXe siècle se fondre progressivement dans l'armée fédérale, celle-ci a subi maintes transformations. Aucune n'est cependant comparable au bouleversement qu'entraînent, à l'heure actuelle, les progrès hallucinants de la technique et surtout l'avènement de l'arme atomique. Les pays de l'OTAN qui la possèdent tendent à réduire les effectifs de leurs armes conventionnelles, mesure discutable et discutée qui nous est interdite.

Dans une nouvelle conflagration mondiale, le belligérant qui s'en prendrait à la Suisse la rejetterait dans le camp adverse.

Ce que l'on demanderait alors à notre armée, c'est de *durer*, de tenir le coup jusqu'à ce que la décision intervienne ailleurs que chez nous. A défaut de moyens de représailles, c'est à nos forces conventionnelles, englobant tous les hommes valides, que se heurtera l'envahisseur, lequel, en fin de compte, devra *occuper* tout notre territoire.

« Rempart vivant, nous te couvrons » deviendra à ce moment-là une réalité. Rempart dont la solidité dépendra du *moral* des défenseurs, lui-même influencé par le soin que l'on aura pris d'instruire ces derniers à tirer tout le parti possible du terrain et d'un armement *au moins égal, en efficacité, à celui de l'adversaire*. Cette condition est impérative. Dès le moment où elle constate l'insuffisance de ses moyens, la meilleure troupe se démoralise et frise la panique. Sans l'homme, l'arme est inerte, mais sans une arme appropriée, le combattant est voué à un sacrifice inutile. C'est le mérite de la présente publication de le rappeler, de mettre en garde contre une armée « à bon marché ».

En attendant la sortie de presse de l'édition française, nous n'avons étudié en détail que la neuvième livraison, celle qui est consacrée à *l'armée suisse dans une guerre future*.

L'auteur aboutit à la conclusion, discutable, que la nécessité de réorganiser certains corps de troupes, comme aussi d'augmenter le nombre des armes modernes, n'entraînera pas une modification profonde de la structure de notre armée, laquelle doit être — ce que nous n'admettons que partiellement — *mobile* et *capable de manœuvrer*. Ses propositions tendent :

1. à pousser la motorisation du gros de l'armée ou à la pourvoir de véhicules tous terrains,
2. à créer des unités d'armée rapides, alliant une grande puissance de feu à une grande puissance de choc,
3. à renforcer l'aviation, la DCA et le système d'alarme aérienne,
4. à augmenter et perfectionner les moyens de transmission,
5. à se procurer des armes atomiques.

D'accord sur les points 3, 4 et 5, nous n'admettons que sous réserve les points 1 et 2.

Ce sont sans doute des raisons budgétaires qui ont incité l'auteur à ne proposer la motorisation que du *gros* de l'armée. Mais ce « gros » quel est-il ? Et quelle est la proportion des troupes qui seraient privées de moyens indispensables à leur mobilité, à la manœuvre ?

Cette question nous amène au point 2 qui concorde avec notre proposition (voir *R.M.S.* de janvier 1956 et la présente livraison) tendant à créer des *forces de choc*. C'est à elles — exception faite des troupes de montagne — que, à la différence de l'auteur, nous réservions la manœuvre. Elles, seules, seraient de taille à se mesurer avec l'envahisseur *entièrement* motorisé de notre territoire : opposer des jambes à ses roues et chenilles serait insensé. Pousser plus loin la motorisation — dans le cadre de nos moyens financiers — ne pourrait se faire qu'au détriment de ces forces de choc.

Revenant au point 1, c'est à la défense de *zones de résistance frontière* et de *centres de résistance* que nous affecterions les troupes (forces régionales) autres que les forces de choc. A l'objection que ces centres seraient des objectifs de choix pour les armes atomiques tactiques, nous répondrons que l'agresseur n'aurait normalement aucun intérêt à les détruire, au contraire. Qu'il veuille *traverser* notre territoire, en vue d'attaquer un voisin, ou se borner à l'*occuper* pour utiliser ses ressources, dans les deux cas il aura besoin de trouver *intacts* les communications, usines et dépôts que ces centres engloberaient. Le pire des dangers que l'on puisse envisager est celui où l'un des belligérants chercherait, par des bombardements atomiques, à interdire la traversée ou l'occupation de notre territoire par un adversaire devenu alors notre allié. Notre salut dépendrait dès ce moment, de l'emploi des moyens de réaction atomiques de cet allié et de la protection précaire offerte par notre terrain.

Même cette éventualité ne nous semble pas autoriser l'auteur à conclure que l'agresseur éventuel nous impose une

armée rendue *entièrement* mobile et manœuvrière. Il admet toutefois que sa solution n'est peut-être pas la meilleure, ce que nous pensons aussi de la nôtre. Mais le seul fait que nous ayons eu l'occasion de l'exposer prouve que les auteurs ont atteint l'un de leurs buts : fournir une riche documentation destinée à servir de base à la discussion d'un problème vital.

Ce n'est pas là leur seul mérite. En rappelant, à propos de la défense héroïque des Finlandais, qu'un petit pays impose des limites aux effectifs d'un envahisseur (dont les moyens les plus puissants seraient vraisemblablement accaparés ailleurs) et en offrant une synthèse remarquable du niveau atteint par notre armée, ils tendent à rassurer une opinion publique parfois inquiète parce que mal renseignée. Les lacunes qu'ils signalent, et sur lesquelles on peut épiloguer, font en tout cas ressortir de quelle lourde responsabilité sont chargées les autorités responsables de la défense militaire du pays.

Un ouvrage à lire, à méditer et à répandre.

LDY.

Chronique aérienne

Caractères des engins[1]

L'aptitude de l'engin à se diriger contre un objectif et à l'atteindre finalement pour le détruire, englobe tous les problèmes de guidage et de navigation dont certains sont très complexes. Il n'est pas surprenant désormais que les non-initiés que nous sommes éprouvent quelque peine à se retrouver parmi tous les termes en usage. Téléguidage, autoguidage directs ou indirects, procédés d'alignement, de poursuite, systèmes de préguidage sont des domaines où l'ingénieur hautes fréquences et l'aérodynamicien évoluent aussi aisément que les robots qu'ils construisent. La cybernétique reste toutefois un domaine hermétique pour bien des gens. Aussi nous

[1] voir RMS de mars 1957.